

Theologiens du Révérendissime Evêque de Bytown: Le R. P. Pierre Aubert, Supérieur des RR. PP. Oblats de Bytown.

M. François-Navier Delage, Curé de Notre-Dame de Bonsecours de Pliset, dans le Diocèse de Québec.

M. Jacques Hughes, curé de St Paul d'Aylmer, dans le Diocèse de Bytown.

Theologiens du Révérendissime Evêque de Toronto: M. Antoine Parant, Prêtre du Séminaire de Québec.

M. Henry Pierre Harkin, Prêtre de Parchevêché de Québec.

M. Joseph Marcoux, Archevêque, Missionnaire de St François Xavier du Sault St Louis, dans le Diocèse de Montréal.

Theologiens du Révérendissime Evêque de Carthage: M. Angus McDonnell, Vicaire général du Diocèse de Kingston.

M. Olivier Kelly, Curé de Brockville, Diocèse de Kingston.

M. Jacques Chisholm, Docteur en Théologie, Curé de Lindsay, Diocèse de Kingston.

Theologiens du Révérendissime Evêque de Martyropolis: Le R. P. Martin, Supérieur des RR. PP. Jésuites, dans le Diocèse de Montréal.

M. Joseph Sabiu Raymond, Supérieur du Séminaire de St Hyacinthe.

M. Pierre Adolphe Pimouaut, Chapelain de la Cathédrale de Montréal.

Theologiens du Révérendissime Evêque de Tion: Le R. P. Stéphan, Supérieur des RR. PP. Jésuites, dans le Diocèse de Québec.

M. George Hilaire Bessier, Archevêque, Curé de la Ste Famille, Ile d'Orléans.

M. Joseph Fortunat Aubry, Prêtre du Séminaire de Québec.

Theologiens du Révérendissime Evêque de Charlotte-town: M. Pierre McIntyre, Curé de Tanguish.

"Il y a une circonstance qu'il ne faut pas omettre, si l'on veut faire apprécier parfaitement le procédé de l'autorité française. Cette circonstance est celle-ci: Aussitôt leur entrée à Rome, les Français s'emparèrent du Saint-Office et y logèrent quelques compagnies. Au bout de quelque temps ils abandonnèrent eux-mêmes ce logement, en firent la remise à la congrégation, et celle-ci se mit aussitôt en devoir de s'y réinstaller, et elle dut pour cela faire des restaurations dont le chiffre s'est élevé à plus de 15,000 francs. Il y avait à peine quelques mois que, les travaux terminés, elle était rentrée en possession de son domicile et s'y était de nouveau installée, lorsqu'on est venu la chasser une seconde fois, et avec les procédés que nous avons racontés.

"Eh bien! nous devons le dire, cette manière d'agir est très-préjudiciable à notre influence à Rome. Notre conduite, en cette occasion, a été sévèrement jugée. L'autorité militaire s'excuse en disant que le Saint-Office est un point stratégique dont l'occupation est d'une haute importance. On en disait autant du Quirinal et du Collège Romain. Mais alors, si vous voulez occuper et fortifier toutes les positions stratégiques, l'ennemi est donc aux portes de la ville, ou l'ennemi est donc menaçant à l'intérieur? Ni l'un ni l'autre, assurément, n'est à la veille de se produire, vous le savez aussi bien que personne. Attendez donc que le péril se manifeste, et alors ce qui aujourd'hui est taxé de tracasserie et presque de persécution, se légitimera aux yeux de tous, et vous éviterez de troubler une bonne harmonie qui a duré jusqu'ici depuis notre occupation, qui fait notre gloire aux yeux du monde, notre force à Rome, et que nous ne pouvons briser qu'un déclinement de notre influence, de notre repos et de notre honneur.

"Les lettres adressées aux Evêques de Toscane par le ministre des cultes ont produit à Rome la plus pénible sensation. Evidemment, on veut retirer d'une main ce que l'on a pu accorder de l'autre. On veut faire ainsi ses articles organiques. Véritablement, tous ces gouvernements conservateurs font pitié. Ils ont peur de la révolution, mais ils ont encore bien plus peur de l'Eglise, et certes, s'ils étaient débarrassés des soucis de la première, on leur en ferait bien plus de la seconde. Pouvons-nous, nous, qui sommes à l'abri, et qui y conduisent les peuples qu'ils ont mission de sauver?"

On nous écrit de Lyon: "Mgr. de La Tour d'Auvergne cardinal-évêque d'Aras est mort le 20 juillet âgé de 83 ans. Il était non-seulement le doyen de l'épiscopat français, mais encore celui de l'univers entier. Il fut sacré évêque en août 1802, alors que Bonaparte, premier consul, faisait ouvrir les églises qui avaient été si longtemps solitaires. Ses hautes vertus, ses talents, son héroïque défense en faveur de la religion et du Saint-Siège, son admirable administration lui valurent graduellement tous les grades de l'ordre chevaleresque de la légion d'honneur et de puis de longues années il était grand-croix de cet ordre. Le Souverain Pontife, indépendamment de la pourpre romaine, le revêtit de la haute décoration du pallium. Tant de titres et tant d'honneurs de la part de plusieurs pontifes et de tant de souverains, n'avaient fait que le rendre plus humble et plus dévoué à la cause de Dieu qu'il n'a cessé de soutenir avec la plus rare énergie. Puisse ce long et rare épiscopat d'un demi siècle lui valoir une brillante couronne dans le Ciel."

D'entre les mesures véritablement importantes qui ont été finalement adoptées par la Chambre, nous avons à donner l'analyse de quelques unes, mais l'espace nous manque aujourd'hui pour les insérer, et nous n'en avons pas pour le résumé ordinaire des récents débats parlementaires qui ne sont pas d'un grand intérêt. Je puis cependant vous en dire un peu sur la considération de la Chambre, obligera d'en proroger la session jusqu'au 26.

L'Université de Vermont a conféré la semaine dernière à l'honorable Juge Day de Montréal, le degré de Docteur en Loi (LL. D.) C'est à peine, dit la Gazette à ce sujet, si nous connaissons dans la Province un homme à qui l'on puisse accorder plus convenablement cette haute distinction.

Le départ de New-York des excursionnistes américains pour le Canada a dû avoir lieu hier soir; mais il y a latitude pour ce voyage jusqu'au 2 septembre. Montréal n'a peut-être jamais été visité d'un aussi grand nombre de citoyens des Etats-Unis qu'à cette saison. Cette affluence devra continuer d'être la même à raison de l'empêchement continu des voies ferrées qui doivent rebler permanentement notre territoire à celui de l'Union.

MEURTRE.—Dimanche soir, (car la tolérance même partielle des arberges fournira toujours à certaines gens les moyens d'y honorer ce jour à leur manière) un individu nommé John Williams reçut la mort à la porte d'un sale estaminet de la rue Lagachetière, des mains de R. Burrell auquel il voulait en interdire l'entrée. Celui-ci frappa sa victime d'un ciseau qui lui perça le cœur en pénétrant à travers les poignons, et le malheureux Williams expira au bout de quarante minutes. Les docteurs Nelson et Deschambault furent inutilement appelés à son secours. Ce récit est la substance du rapport publié par les journaux. Nous n'y ajoutons aucun commentaires. Burrell a été mis en état d'arrestation et doit subir son procès.

LAMENTABLE ACCIDENT.—Plusieurs journaux ont déjà annoncé la catastrophe dont s'est vu la population de Kingston, Jeudi soir, M. Jenkins, de Kingston, essayait sur l'Ontario un Yatch neuf, qu'il montait lui-même avec sa famille et un cercle d'amis nombreux. Cette embarcation, qui venait d'être construite pour les regatta prochaines, les conduisit à Long Island où ils voulaient faire un pique-nique; malheureusement l'épave en devint fatale. Ils n'étaient qu'à un demi mille du rivage lorsqu'une bourrasque étant survenue un moment où le bateau penchait sur sa quille, le fit chavirer en un clin-d'œil. Les trente-quatre personnes dont se composait cette bande furent précipitées dans le lac, et sur ce nombre, dix-neuf trouvèrent la mort dans les eaux.—Les personnes qui du rivage avaient été les témoins de ce sinistre, s'élançant dans des chaloupes vers l'endroit fatal et arrivèrent à mettre en sûreté 16 des malheureux pommeurs. De ce nombre était M. Jenkins, qui a vu périr sous ses yeux son épouse et sa fille.

Voici les noms des personnes concernées dans ce désastre: Mmes Youlden, Dlle. Youlden, M. Youlden femme, Mlle. D. B. Jenkins, Dlle. Jenkins, la Dame du Capt. Gaskin, Marie Anne Proby, Edouard Proby, Dlle. Masson, M. H. A. Mills, Dlle. H. Haight, Dlle. A. Haight, Mm. G. Hunter, Dlle. A. Hunter, M. Thorne, Thos. Grist, Mme. Walker et Dlle. Stacey—19.

SAUVÉS.—D. B. Jenkins, Wm. Leckie, James Wilson, Ed. Haight, Thos. Haight, H. C. Hitchcock, D. McCullum, Wm. Jenkins, Alex. Phillips, G. Hunt, r. un jeune homme du nom de Scott, Jack, O'Shaws, Henry Johnson, Chas. McKenzie, Chas. Mills, et un jeune homme de couleur.—16.

P. S.—Le Kingston Chronicle and News relate les détails de ce lamentable événement. Il porte à 31 le nombre des promeneurs, parmi lesquels étaient 14 dames. Le parti avait atteint Long Island et après quelques heures passées sur l'île, s'était rembarqué un peu après 4 heures de l'après-midi, pour se rendre à French Creek. Le vent avait fraîchi, les vagues s'élevèrent, le yatch fut entraîné par la force du mouvement qui lui était imprimé, se trouvant placée toutes à la fois du côté de l'ouest et de l'est, les dames, agitées par la frayeur, se précipitèrent dans le lac, et furent emportées par les vagues. Le capitaine Gaskin, et quatre autres personnes furent sauvés s'élevèrent à 15. Quelques-unes d'elles furent blessées, et les autres s'étaient évanouies au moment où elles se précipitaient.

Dès le jeudi soir, quatre cadavres furent repêchés et ramené à terre par le Niagara. Le lendemain, le Prince of Wales en rapporta un plus grand nombre. On a retrouvé en tout 16 cadavres, ceux des dames Thorne et Grist et de dlle Mills, manquant. Les familles de dlle Caroline Stacey ont lieu sagement inattenti en présence d'un grand concours. Toutes les boutiques de la ville étaient fermées. Les autres infortunés ont suivi à de courts intervalles. L'épouse, l'enfant et la sœur du Capitaine Gaskin, et quatre membres de la famille Jenkins ont perdu la vie dans cette funeste occurrence.

NOUVELLES D'EUROPE. ARRIVEE DU BALTIC.

Ce steamer est arrivé le 16 à New-York avec 158 passagers. ANGLETERRE.—Le Parlement a dû être prorogé par la Reine, le 8. L'exhibition attire encore la même affluence de visiteurs. On s'attend à recevoir un surcroît de contributions industrielles tant du continent européen que des Etats-Unis. Le bruit courait que deux Duchesses de haut rang se sont séparées de l'Eglise Anglicane pour entrer dans l'Eglise Romaine; ce sont les Duchesses de Sutherland et de Kent. La Chambre de Commerce de Liverpool a rédigé une pétition au gouvernement pour la réduction des droits postaux relatifs à l'Amérique. On croit que la maladie des patates a disparu.

Nonobstant la passion du Bill contre les Titres Ecclésiastiques, les Evêques Catholiques de Londres persistent à faire usage des Titres prohibés. IRLANDE.—Le chemin de fer de Dublin à Galway est ouvert à la circulation. Lord Arundel a été élu président de la ville de Limerick. FRANCE.—Les fêtes en l'honneur de l'Exhibition se continuaient avec beaucoup d'éclat. L'élection présidentielle promet d'être favorable à Bonaparte. On a brûlé en effigie Lord John Russell à Limerick. Cinq mille convives ont assisté au banquet royal donné par la municipalité de Paris en l'honneur de l'Exhibition. L'objet principal de l'attention en France est la visite du Lord maire de Londres et des Commissaires de l'Exposition Universelle à Paris, ainsi que de plusieurs centaines d'anglais et d'étrangers à leur suite. Le Banquet du 2 août (à Paris) a déployé une grande profusion et attestait le meilleur goût. Cinq cent convives y prirent part, et plusieurs centaines d'invités formèrent réunion le soir. On dit que Ch. Carnot, représentant de Paris, portera probablement candidat pour la présidence. Les Orléanistes songent encore à la candidature du Prince de Joinville.

ITALIE.—Plusieurs arrestations pour causes politiques ont eu lieu à Vérone ainsi qu'à Venise. TURQUIE.—Le Sultan a promis à l'Angleterre ainsi qu'à la France d'opérer la relaxation de Kossuth le 1er. Septembre. L'Autriche menace de guerre.

France.

La mort de M. le Maréchal Sébastiani, laisse une place vacante dans le cadre des maréchaux. On disait à l'Assemblée que le Président était décidé d'appeler M. le général Oudinot. Mais l'art. 28 de la constitution et l'art. 87 de la loi électorale s'opposent à ce qu'aucun représentant du peuple soit nommé ou promu à des fonctions publiques salariées pendant la durée de la législature dont il fait partie, et même pendant les six mois qui le suivent.

Voici le programme des fêtes offertes à la commission royale de l'exposition de Londres et aux commissaires délégués de tous les gouvernements près cette Exposition: Samedi, 2 août, banquet à l'Hôtel-de-Ville, suivi d'un grand concert.—Dimanche, 3 août, visite à Versailles et au Musée.—Lundi, 4 août, fête de jour au château de Saint-Cloud.—Mardi, 5 août, grand bal à l'Hôtel-de-Ville.—Mercredi, 6 août, petit concert au Champ-de-Mars. Le soir, il y eut une représentation solennelle à l'Opéra.

Pour associer autant que possible les villes de France les plus renommées pour l'importance de leur commerce et l'activité de leur industrie à la grande fête que la ville de Paris offre aux délégués de toutes les nations près l'exposition universelle de Londres le préfet de la Seine a invité au banquet municipal du 2 août les maires de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Rouen, de Reims, d'Amiens, de Saint-Quentin, de Mulhouse, de Nantes, de Lille, de Tours, de Valenciennes, de Sedan, d'Elbeuf, de Louviers et de Roubaix. Il a mis en même temps à la disposition de chacun de ces magistrats un certain nombre d'invitations pour cette grande fête du 2 août. Ils ont réparti ces invitations entre ceux de leurs administrés que désignait une certaine notabilité commerciale et industrielle.

A une assemblée publique des citoyens du village de Berthier, tenue, après due convocation, au palais de justice, vendredi, le vingt-cinq juillet mil huit cent cinquante-et-un, à huit heures du soir; J. F. G. Courty, Secrétaire, et J. F. G. Courty, Sec., agissant comme secrétaire, les résolutions suivantes ont été adoptées, sans division, mais après discussion de plusieurs d'elles.

Proposé par Léopold Desrosiers, Sec., et secondé par Eugène U. Piché, Sec.: Résolu, 1. Que tous les amis sincères de l'éducation, dans cette localité, voient avec peine que plusieurs des écoles communes de cette paroisse sont sous la régie de professeurs ignorants et inhabiles, et principalement que l'institution connue comme "Académie de Berthier" n'est rien plus qu'une école élémentaire mal administrée.

Proposé de la chaire et agréé unanimement: Résolu, 2. Que le site du village de Berthier, que la nature a tant favorisé, sous le rapport de la position géographique et la facilité des communications, est bien propre à l'établissement d'une institution scolaire de première classe.

Proposé par Laurent U. Turcotte, Sec., et secondé par A. D. Bomby, Sec.: Résolu, 3. Qu'il sera toujours impossible de maintenir l'Académie de Berthier sur un pied convenable, tant qu'elle sera, comme elle est depuis quelques années, sous le contrôle de la corporation de écoles communes de cette paroisse, dont l'éducation de ses membres est, en général, très-bonne, dont plusieurs savent à peine lire et écrire, et dont un ne le sait pas du tout.

Proposé de la chaire et agréé unanimement: Résolu, 4. Que ceux des membres de l'ordre des clercs de St. Viateur, qui ont eu la régie de cette académie, depuis trois ans, n'ont pas à la maintenir sur un pied convenable, et n'ont tenu enseigner de plus que ce qui devrait s'enseigner dans chaque bonne école primaire en cette province.

Proposé de la chaire et agréé unanimement: Résolu, 5. Que cette assemblée approuve hautement la résolution unanime passée dimanche, le treize courant, par les commissaires d'écoles de la paroisse de Berthier, au sujet de la démission des instituteurs de l'académie, en même temps qu'elle blâme la détermination de ces derniers, publiquement annoncée par leur directeur, lors de l'examen public du 22 courant, de continuer leurs services, malgré le congé qui leur a été si formellement donné.

Proposé de la chaire et agréé unanimement: Résolu, 6. Que les personnes instruites de ce village, sont lasses de s'en laisser imposer par la masse ignorante et crédule, que la récitation de fables et de romans dans un examen public, engage au point de lui faire méconnaître les besoins intellectuels de ses enfants, et doivent s'entendre immédiatement, pour mettre fin à un système aussi pernicieux pour les vrais intérêts de la jeunesse.

CORRESPONDANCE.

Monsieur l'Editeur, Le douze du présent a eu lieu à Ste. Scholastique l'examen public des élèves du nouveau pensionnat tenu par les Sœurs de Ste. Croix. Un auditoire nombreux, composé de l'élite des citoyens de cette paroisse et des paroisses voisines, s'était rendu pour juger des progrès des élèves et du mode d'enseignement de cette institution. M. le curé de Ste. Scholastique, par les soins duquel cette maison s'est ouverte à la jeunesse, présidait cette réunion, accompagné d'une dizaine de ses confrères. Les élèves qui remplissent déjà cet établissement, qui n'a à peine qu'un an d'existence, répondirent d'une manière très-avantageuse aux questions qui leur furent adressées. Les différents programmes présentés au public firent voir que l'éducation donnée en cette maison, était en rapport avec celle qui jusqu'à présent a été donnée dans les institutions de ce genre. Les spectateurs charmés de la tenue et du progrès des jeunes demoiselles m'ont paru tous entièrement convaincus que ce pensionnat ne laisserait bientôt rien à désirer. En voyant le pas considérable que ces jeunes personnes avaient fait dans l'espace d'une année, en examinant leurs ouvrages manuels, en contemplant leur affection pour leurs dignes maîtresses, j'ai cru que la justice et la reconnaissance me faisaient un devoir d'en instruire le public, et d'offrir ce faible tribut aux humbles filles de Ste. Croix. Honneur et gloire à ces vertueuses institutrices qui à la voix de notre sage et saint prélat ont oublié leur patrie, pour venir en ce pays partager les travaux de la moisson trop abondante des dignes filles de la Sœur Bourgeoise. Honneur et gloire, dirai-je encore, au zélé pasteur et aux citoyens éclairés qui ont contribué d'une manière si avantageuse au bien-être de l'importante paroisse de Ste. Scholastique.

UN SPECTATEUR.

ANNONCES.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. LES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL, s'assembleront le premier MARDI, 2 septembre prochain, à NEUF heures, à l'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, pour procéder à l'examen des INSTITUTEURS qui désirent se faire qualifier en loi.

F. X. VALADE, Sec. B. E., Longueuil, 16 août 1851.

AUX INSTITUTEURS. UN jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et de bonne conduite trouvera de l'enseignement en s'adressant immédiatement au curé de St. ANNE d'ARMENTVILLE. Un qui pourrait remplir l'Office de Chantre, ou bien encore toucher un harmonium serait préféré.

SEMINAIRE S^{TE}. THÉRÈSE. LA rentrée des élèves au PETIT SEMINAIRE DE S^{TE}. THÉRÈSE aura lieu le QUATRE SEPTEMBRE prochain à SIX heures du soir. Aucun élève ne doit être en retard sans de bonnes raisons.

AVIS. LES Habitants des COMTÉS DE CHAMBLY ET DE HUNTINGDON sont par ces présentes notifiés que le Bureau de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE des dits COMTÉS contre le FEU, est OUVERT, et que l'Agent est prêt à recevoir les applications pour les ASSURANCES. Le Bureau sera ouvert tous les JOURS depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 h. P. M. les DIMANCHES et FÊTES d'obligations EXCEPTÉES.

COUVENT DE LONGUEUIL. LA rentrée des ÉLÈVES au PENSIONNAT du COUVENT DE LONGUEUIL, est définitivement fixée au premier SEPTEMBRE prochain. Il est import que toutes puissent y arriver le même jour, afin qu'aucun retard ne soit apporté à l'ouverture des CLASSES qui aura lieu le lendemain. Les personnes qui désireront visiter quelque élève au parloir voudront bien se rappeler que désormais le JEUDI est le seul jour de la semaine où leur présence ne causera aucun dérangement aux élèves.

AVIS. UN apprenti typographe trouverait de l'emploi en s'adressant à cette imprimerie. Montréal, 29 juillet 1851.

CEREMONIAL DE LA SOCIÉTÉ PROVINCIALE DE QUÉBEC. L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE vient de faire imprimer, à Québec, par A. CORRÉ ET C^{IE}, une BROCHURE de 30 pages, contenant le CEREMONIAL DE LA SOCIÉTÉ PROVINCIALE DE QUÉBEC qui s'ouvrira le 15 AOÛT prochain. On nous prie d'annoncer qu'un certain nombre d'exemplaires de ce livret intéressant sont en vente à l'Évêché de Montréal. Prix 15 cts. Montréal, 29 juillet 1851.

AVIS. UN MAÎTRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, trouvera une place d'Instituteur à St. GENÈVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LEFÈVRE, curé de cette paroisse. Montréal, 4 Juillet 1851.